

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 avril 2025

**CONSEIL DE PARIS**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 avril 2025**

**2025 DU 91** Dénomination passerelle Maria Schneider (10e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 25 mars 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passerelle Maria Schneider " à Paris (10<sup>e</sup>) ;

Considérant que l'hommage rendu n'a pas fait l'objet de dénomination de voie ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement, en date du 25 mars 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La passerelle reliant le quai de Valmy au quai de Jemmapes, au niveau de la rue Alibert, à Paris (10e), est dénommée "passerelle Maria Schneider".

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**